



COMPAGNIE DES ARCHERS DE COIGNIERES
Espace Alphonse Daudet – 26 rue du Moulin à Vent
78310 COIGNIERES

N° affiliation FFTA : 878131
N° agrément CNIL : 305620
N° agrément DDJS : 78-1193

N° SIRET 799 584 719 00014 – APE 9312 Z

Président : Michel SALL

email pour contact : michel.sall@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2026

L'assemblée générale s'est tenue au domicile de Marie Rose et Pascal, en raison du mauvais temps.

Le Quorum étant atteint avec 13 personnes présentes, et 8 représentées sur 48 adhérents inscrits, la séance est ouverte à 19h.

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Budget prévisionnel et tarifs cotisations
4. Organisation des évènements de la Compagnie et municipaux
 - Bouquet
 - Forum des associations
 - Fête de Coignières
 - Concours débutants
5. Organisation interne :
 - Inscriptions aux concours
 - Formations
 - Créneaux horaires
 - Gestion des tenues
 - Réfection du chalet et des cibles
6. Tradition
7. Questions diverses

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes décédées cette année, en particulier Jean Philippe Chancel, créateur de la Compagnie et président jusqu'en 1997.

1. Rapport Moral du Président : voir document annexe

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2. Rapport financier

Il est présenté par Marie Rose

Les documents sont annexés au présent compte rendu

Lors de son rapport Marie Rose évoque le fait que les bénévoles font de nombreux trajets en voiture qui leur coutent cher.

Il est proposé de faire un abandon de frais c'est-à-dire de calculer ses frais kilométriques selon un

barème officiel. Ces frais peuvent être déduits des impôts en crédits d'impôt pour 60%
Cela vaudrait pour les déplacements nécessaires à la compagnie, pas les déplacement personnels (comme aller en concours par ex.) Par contre l'association doit être déclarée d'utilité publique. Marion et Michel se renseignent.

Suite aux problèmes avec la banque et aux difficultés pour récupérer le courrier à Daudet, il est proposé de changer notre adresse à la banque. Mais Marie Rose ne souhaite pas que son adresse figure sur le chéquier. Sinon, il faut changer de siège social mais cela nécessite une AG extraordinaire.

A voir.

Michel et Marie-Rose prendrons rendez vous en septembre avec la banque, pour ce point

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

3. Budget prévisionnel et tarif des cotisations

Présenté par Marie Rose

Bien que la situation financière soit déficitaire, il n'y aura pas d'augmentation des cotisations.

Par contre nous allons demander au club de Maurepas une contribution forfaitaire pour l'utilisation de notre terrain.

De plus lors de la 2eme inscription d'un adhérent, ainsi qu'aux archers qui n'ont pas encore leur matériel, il leur sera demandé d'acheter un kit de matériel comprenant carquois, protège bras, palette, 6 flèches pour 60 €

Le budget prévisionnel n'est pas soumis au vote

4. Organisation des évènements de la compagnie et municipaux

Bouquet à Chiry Ourscamp dimanche 17 mai

7 personnes prévues mais seulement 2 dans le car. Problème pour l'année prochaine parce que le car de Guyancourt est loin d'être plein. Il se peut qu'il n'y ait pas de car.

Foulées couleurs : 6 juin

Fête de Coignières : 27 juin

Stand avec animations tir comme les autres années. Peut-être avec les animaux 3D.

Prévoir distribution de flyers

Forum des associations : 5 septembre. Si possible, se relayer sur le stand.

Faire une initiation est compliqué aux Salons St Exupéry. Voir si c'est possible au fond du parking.

Concours débutants : 30 et 31 janvier 2027. En principe le samedi matin se tiendra le Trophée des Mixtes du CDY, si aucun autre club ne se propose.

5. Organisation interne

Inscriptions aux concours : la compagnie offre 50% du prix des concours aux archers. Cette année les inscriptions se sont déroulées sans problème et les sous sont bien rentrés.

Formations :

Cette année Michel n'a pas suivi la mise à niveau de son diplôme d'entraîneur.

Hélène a suivi la formation d'encadrant Fédéral et à suivi un stage d'archer

Le département organise de nombreuses formations et également des stages pour les jeunes. Mais nous ne participons pas beaucoup. C'est dommage.
Marion précise que la FFTA est en train de modifier toutes les formations. A suivre ...

Créneaux horaires : inchangés. Mais il nous est demandé un changement le jeudi : 20h 22h au lieu de 18h-20h. Refusé

Gestion des tenues : tee shirts et sweats

Un fournisseur a été trouvé, merci Gilles. Achat de tee-shirts et de sweats . Vente lundi 18, jeudi 21 mai et lundi 1^{er} juin au gymnase.

Tee-shirts : 15€ et Sweats : 35€. C'est moins que le prix coutant, environ 5 € sont à la charge de la compagnie.

La prospection pour l'achat de t-shirts pour le nature et 3D est en cours, donnez vos demandes à Marc, la participation de la compagnie sera à même valeur que pour les autres vêtements donc de 5 Euros

Réfection du chalet et des cibles

Des cibles sont à refaire. Il faut les redresser et acheter des dalles de soutien. Les panneaux n'ont pas tenu à la chaleur. Il faut les changer

Il faut redresser le chalet : trouver une date et faire la liste du matériel nécessaire.

Il faut chiffrer ces réparations afin de demander une subvention exceptionnelle à la mairie.

Marc et Michel s'en occupent.

Elancourt nous offre des cibles et des stramits ainsi que leur aide, il faudra les prévenir

Pour le **gymnase**, il est demandé un filet de protection des cibles à placer le long du pas de tir, sur toute sa longueur, utile lorsque l'on tire sur les animaux 3D.

Marc doit fournir le modèle et revoir le prix avec Normandie Archerie. Marion veut bien demander à la mairie

6. Tradition

Tir du Roy : 21 juin 2026

Tir du bouquet : Aout 2026

Matthieu, Hélène et Michel Pour Thomas date à confirmer

Saint Sébastien : 23 janvier 2027

Adoubement : 17 avril 2027 à Aubergenville

La séance est levée à 21h10

Le Président,
Michel SALL

La secrétaire
Marion EVRARD

